

MOTION
Pour des voyages et déplacements du Conseil Municipal respectueux des enjeux climatiques actuels.

Exposé des motifs :

La tradition du voyage de fin de législature du Conseil Municipal est quelque chose de bien établi dans le cadre des activités politiques communales. C'est un moment d'agrément et de convivialité auquel beaucoup se réjouissent de participer. Il contribue aussi à la bonne marche de la démocratie locale par les liens qui peuvent se renforcer entre les élus, tous bords politiques confondus.

Même si nous ignorons les contours du projet de voyage du CM prévu en octobre 2019 - le secret étant bien gardé par l'exécutif de la commune – nous savons que les préparatifs sont en cours. Par le passé, ces voyages, calibrés sur un grand week-end, se sont faits en utilisant le plus souvent l'avion pour rejoindre la destination choisie. (C'était notamment le cas lors de la précédente législature : voyage à Vienne en octobre 2014).

En 2019 le réchauffement climatique est devenu plus actuel que jamais et l'usage des combustibles fossiles de plus en plus problématique, si on veut limiter ce réchauffement dans des proportions gérables. Les effets néfastes du changement climatique sont désormais bien visibles et font partie intégrante de notre quotidien, comme en témoigne l'été torride de 2018. En Suisse, les températures augmentent bien plus que la moyenne globale (+2°C depuis un siècle et demi), avec pour conséquence la diminution de 60% du volume total de nos glaciers depuis le milieu du XIXe siècle. (Selon un rapport co-signé par des chercheurs de MétéoSuisse et de l'EPFZ, si la tendance se poursuit, les températures estivales seront en moyenne plus élevées de 4,5°C en 2060, les pics de chaleur pourraient atteindre 44°C pendant dix-huit jours et les périodes de sécheresse augmenteront fortement. Et cette étude n'a pas pris en compte les effets des îlots de chaleur urbains : la situation dans les villes sera encore pire...)

Le transport aérien joue un rôle très important dans le relâchement artificiel de carbone dans l'atmosphère. La mobilité aérienne est responsable pour près de 20% du réchauffement climatique à l'échelle suisse. De plus, les prix ultra-compétitifs des vols en avion ont provoqué le démantèlement du réseau ferroviaire international et notamment des trains de nuit. Il est maintenant capital d'inverser cette tendance ; à l'échelle nationale comme internationale des mesures financières doivent être prises (taxe sur les billets d'avion et le kérosène). De plus l'utilisation massive du transport aérien sur courte distance (moins de 1000km) doit être remplacée par le train aussi souvent que possible. Enfin rappelons qu'actuellement pour les déplacements aériens qui ne peuvent être évités, il existe la possibilité de pratiquer la compensation écologique des trajets en avion sous forme d'une taxe financière à payer auprès d'un organisme de compensation (voir sur le site co2myclimate.org pour prendre l'exemple le plus connu chez nous).

En tant qu'entité publique soucieuse de préserver les intérêts de ses habitants, une commune a une certaine valeur d'exemplarité à tenir face à nos concitoyens dans tous les domaines, y compris l'environnement. Même si le bilan carbone de Thônex, voire même de la Suisse, peuvent sembler insignifiant à l'échelle mondiale, notre

action compte car c'est un acte public, pensé et pesé. Le climat n'attendra pas : il faut agir tout de suite, à tous les niveaux, pour protéger notre habitat, celui des générations futures et des autres espèces.

En prenant position en faveur de voyages municipaux d'agrément écologiquement responsables - utilisant plutôt le train que l'avion - et en invitant notre Conseil administratif à agir en conséquence, nous envoyons une contribution symbolique forte, digne de notre rôle d'élus politiques soucieux de l'avenir.

Convaincus du bien-fondé de cette demande, les soussignés vous prient de faire bon accueil à la présente motion.

Pour le groupe VI-VE (Vivre à Thônex – Les Verts)

Philippe Noël

Marta Macchiavelli

Martin Germann

Motion

Considérant :

- l'aggravation du réchauffement climatique sur la planète et le rôle joué par les émissions de carbone liées à l'aviation dans ce phénomène ;
- les alertes répétées lancées par la communauté scientifique sur la nécessité d'un changement de politique radical à tous les niveaux ;
- que la population suisse et en particulier la jeunesse montre sa préoccupation grandissante et sa volonté d'exiger une politique climatique plus responsable en demandant instamment aux autorités politiques des mesures significatives ;
- que les autorités politiques du niveau de la Confédération jusqu'aux communes ont un rôle à jouer pour inverser la tendance actuelle ;
- que nous sommes en tant que Conseillères et Conseillers municipaux des représentants de la population et que nous devons être particulièrement sensibles à nos émissions de carbone ;
- qu'il est de notre intérêt de monter l'exemple et de faire notre part pour réduire notre impact écologique

le Conseil municipal invite le Conseil administratif :

1. à adapter le projet de voyage de fin de législature prévu cette année

durant le mois d'octobre, de façon à ce que ce voyage puisse se réaliser en renonçant à l'utilisation de l'avion au profit de moyens de transport plus respectueux de l'environnement en terme de bilan carbone (train, car).

2. à appliquer cette règle pour tous les voyages des autorités municipales tant que durera le problème actuel lié aux émissions de carbone.

3. à intégrer l'analyse des coûts écologiques dans les déplacements et activités d'agrément des autorités municipales.